

Attestation sur l'honneur portant sur la validité de l'autorisation environnementale

Attestation requise uniquement lorsque la demande de contrat de complément de rémunération est signée par un mandataire

Nom du Producteur :

Adresse du Producteur :

Nom de l'installation :

Adresse de l'installation :

Siret de l'installation :

Je soussigné(e) Monsieur / Madame,
dûment habilité(e) à représenter le producteur.....,
atteste sur l'honneur que l'autorisation environnementale ou les pièces en tenant lieu sont
valides et n'ont pas été retirées, abrogées, suspendues, annulées ou qu'il n'a pas été établi
qu'elles étaient affectées d'un vice entraînant leur illégalité par l'autorité administrative
compétente ou par une décision de justice.

Je m'engage à apporter la preuve de ces informations sur simple demande de l'autorité
administrative compétente.

J'indique avoir pris connaissance des sanctions pénales auxquelles m'engage la production
d'une attestation faisant état de faits matériellement inexacts et notamment de l'article 441-7
du code pénal aux termes duquel « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 €
d'amendes le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement
inexacts ».

Pour valoir ce que de droit.

(nom, qualité et signature)

Fait à

Le